

Marché de prestations :
Animation « briques de construction type Lego® » dans le cadre du
week-end d'ouverture du Théâtre romain de Lillebonne,
Sur la thématique « Matériaux et construction antiques »

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 3° - Services spécifiques - Code de la commande publique)

Partagé sur le site internet du Département de la Seine-Maritime et réseaux sociaux du Département

Date limite d'envoi de dossier : le 17/11/2025 à 16h00

Pièces du dossier téléchargeables sur <https://www.mpe76.fr>

Le contexte :

Le Théâtre romain est un site archéologique propriété du Département de la Seine-Maritime, classé Monument Historique depuis 1840.

Il est ouvert de mars à novembre au public individuel, et reste accessible aux groupes sur la période de fermeture hivernale.

Il accueille chaque année entre 12 000 et 17 000 visiteurs.

Une programmation culturelle et scientifique est proposée tous les ans, en lien avec le site, ses collections et les thématiques qui y sont abordées. Afin de marquer la réouverture du site auprès du grand public, le théâtre romain de Lillebonne souhaite proposer un week-end d'animations les 28 et 29 mars 2026, autour de la thématique « Matériaux et construction antiques ». La semaine du 23 mars, un dispositif de médiation pérenne, à savoir une grue de levage antique, sera installée sur le site afin de faciliter la compréhension des techniques de construction antiques. Cet élément sera un complément à un échafaudage antique, déjà présent sur le site depuis octobre 2024.

Un programme varié sera proposé au grand public (cible familiale) :

- On gâche ... Du mortier ! Venez construire un mur comme les Romains,
- Visites spéciales « construction antique »,
- Manipulation de maquettes de construction,
- et animation « mosaïque participative » avec des briques Lego.

Le projet :

Afin d'animer cette journée, le théâtre romain souhaite faire appel à un prestataire extérieur qui aura en charge de proposer la dernière activité listée, à savoir l'animation « mosaïque participative » avec des briques Lego.

DURÉE DU CONTRAT ET DÉLAIS D'EXÉCUTION

Le marché public court de sa notification à la réception sans réserves de la prestation.

Délais d'exécution : La prestation à réaliser est définie comme suit :

- De la notification du marché au 02/03/2026 :

Le prestataire devra se mettre en contact avec le responsable du site ou son représentant pour finaliser l'organisation de sa venue et de mise en œuvre de l'accueil des publics au plus tard le 02/03/2026:

- À compter du 28 mars 2026 :

- Installation sur le site le 28/03/2026 à partir de 9h00 et avant 10h. Une installation la veille est envisageable en concertation avec le site.
- Désinstallation et départ des lieux le 29/03/2026 entre 17h30 et 18h30.

Pièces à remettre :

A l'appui de leur offre, à formuler en langue Française, les candidats doivent fournir les documents suivants :

- Acte d'Engagement dûment complété valant Cahier des Clauses Administratives Particulières (AE / CCP) avec devis détaillant les postes de dépenses,
- Un descriptif technique des matériels utilisés et méthodes de réalisation que le candidat se propose de mettre en place pour la réalisation de la prestation,
- Un descriptif du déroulement envisagé pour les journées d'animations,
- Le CV du candidat (formation et expérience sur des prestations similaires sur les 3 dernières années au plus comprenant des exemples d'interventions similaires dans des lieux culturels ou patrimoniaux.

Jugement des offres :

Les offres sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

- 1) Le prix des prestations (coefficient 7)
- 2) La valeur technique de l'offre jugée sur la base des sous critères suivants (coefficient 3) :
 - La qualité du matériel mis à disposition pour la réalisation de la prestation et qualité de la méthodologie proposée jugés sur la base du descriptif technique fournis par le candidat (4pts/10)
 - Le déroulé pédagogique (3pts/10)
 - L'expérience du candidat sur des animations de même nature (3pts/10)

Le prix le moins élevé obtiendra la meilleure note soit 10/10 et les écarts de note seront proportionnels aux écarts de prix.

Une note sur 10 sera attribuée à chaque candidat sur chacun de ces critères, cette note sera ensuite pondérée par le coefficient correspondant. Les notes pondérées seront ensuite additionnées entre elles pour chaque candidat afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse.